

Les acteurs et les enjeux liés à l'eau du bassin versant de l'Yvette amont

Cours d'Eau

De mai 2016 à novembre 2016

Cours d'Eau répond concrètement aux besoins des élus locaux, en leur donnant les informations et outils nécessaires pour engager des actions efficaces en faveur de l'eau. Qu'est-ce que **Cours d'Eau** ?

Une formation sur l'eau et les milieux aquatiques, à destination des élus locaux.

5 séances (un jour par mois) : des ateliers de travail et d'échanges, avec les intervenants en matinée, des visites d'aménagement ou d'installations l'après-midi et des moments de convivialité.



UNE FORMATION GRATUITE

Comment participer ?

Inscrivez-vous auprès de l'animatrice du contrat de bassin de l'Yvette amont : Annaïg Calvarin-Montabord

01.30.47.62.37 a.montabord@parc-naturel-chevreuse.fr



J 1

mai 2016 : Mairie du Mesnil-Saint-Denis

Les collectivités au cœur de la politique de l'eau

9h30-12h30

Pourquoi une classe d'eau pour les élus : témoignage, tour de table des participants et de leurs attentes vis-à-vis de la formation.

Quels sont les acteurs et les outils de la gestion de l'eau : réglementation liée à l'eau, rôle de l' élu et de la collectivité, les différents services de l'Etat, les gestionnaires sur le territoire, l'outil du contrat de bassin, l'eau dans la charte du Parc.

Repas

14h-17h30

Sur le terrain, parcours découverte d'un bassin versant afin de cibler les problématiques et d'en définir les enjeux.

J 2

juin 2016 : commune de Saint-Lambert-des Bois

L'eau potable : un capital à protéger

9h30-12h30

Distribution de l'eau potable sur le territoire, protection et qualité des ressources souterraines locales.

Quels risques de contamination des eaux souterraines ? Focus sur le risque chimique par les produits phytosanitaires : impact sur la santé publique, programme « objectif zéro phyto » dans les collectivités, Mesures Agro Environnementales.

Repas

14h-17h30

Visite commentée de l'usine d'embouteillage d'eau de source de Saint-Lambert-des-Bois, discussion autour de la réserve stratégique.

Visite d'une commune en zéro phyto, enherbement des allées du cimetière.

J 3

septembre 2016 : commune des Essarts-le-Roi

pour l'amélioration continue de la qualité des rivières, quels sont les leviers de l'assainissement ?

9h30-12h30

Assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines : réglementation, gestion sur le territoire, assainissement collectif et non collectif, obligations des usagers, responsabilité de la collectivité, moyens d'intervention, chaîne d'alerte, ...

Exemple de cas concrets avec des collectivités du territoire.

Repas

14h-17h30

Visite commentée d'une station d'épuration et d'un aménagement de gestion des eaux pluviales urbaines.



J 4 octobre 2016 : commune de Châteaufort – Site du Moulin d'Ors

Rivières et zones humides : milieux riches en biodiversité

9h30-12h30

Réglementation, droits et devoirs des riverains, entretien, gestion sur le territoire.

Notions de bon état des rivières et de restauration de la continuité écologique.

Focus sur les zones humides : services rendus, biodiversité, ...

Repas

14h-17h30

Sur le terrain, parcours le long de la Mérantaise de Gif-sur-Yvette jusqu'à Châteaufort : restauration de la continuité écologique de la rivière, prairies humides de la réserve naturelle régionale du Moulin d'Ors.

Pédagogie autour de l'eau

9h30-12h30

Comment transmettre les connaissances acquises aux administrés, aux autres élus ?

Sous forme de petits groupes de travail, mener une réflexion sur les actions à engager sur chaque commune pour transmettre ses connaissances.

Repas

14h-17h30

Clôture de la classe d'eau : restitution et bilan par les participants.

Visite du site du Petit Moulin et de son parcours pédagogique.

Pourquoi suivre cette formation ?

- Pour disposer de connaissances actualisées et indispensables à la mise en oeuvre d'actions sur son territoire : réglementation, responsabilités, bonnes pratiques, partenaires ...
- Pour partager ses expériences et problématiques avec d'autres élus
- Pour se mettre en relation, à l'échelle locale, avec un réseau d'acteurs de l'eau compétents
- Pour mobiliser les acteurs de son territoire à la préservation de la ressource (agriculteurs, industriels, habitants, agents ...)

